



Un beau bâtiment de plain-pied, très clair.

LE DORAT

Multi-accueil «Chantelune» magnifique outil intercommunal

L'accueil des petits a été longtemps ignoré dans nos «campagnes». Mais le vide se comble.

Il y a plusieurs possibilités pour accueillir les 0-6 ans. A Bellac, la commune a décidé de garder la prérogative communale, malgré de gros travaux coûteux, un peu comme s'il n'y avait pas de «petits» dans la communauté de communes du Haut-Limousin.

A la CDC de la Basse-Marche, que préside Thierry Surun, également maire du Dorat, qui a embauché une directrice, Mme Saumont, on a «ouvert les bras» à tous les habitants et mis tous les oeufs dans le même panier pour les enfants de 0-6 ans. Cette réalisation, qui donne par un «mur» ouest entièrement vitré, donne sur la collégiale et le lieu est magnifique, transparent, et bien sûr aux normes les plus pointues actuelles.

C'est M. Harman qui a été l'architecte de ce bel outil qui a été accompagné par la CAF et le Conseil général (M. Brouille re-

présentait la présidente lors de l'inauguration) et qui a été conçu pour accueillir jusqu'à 16 enfants, avec un coin repas, un espace jeux-détente, des chambres pour les temps de repos.

En ce lieu, c'est Frédérique Caratozzolo qui dirige, co-aidée par Pascale Stapane-Romoeuf, éducatrice jeunes enfants; Perrine Cauchois, agent d'animation; Perrine Guillemaille, agent d'animation et Marie-Christine Rollin, auxiliaire de puériculture. Au Dorat, existe également le RAM (Relais assistantes maternelles) qui permet aux assistantes maternelles de se retrouver régulièrement. Lors de la cérémonie d'inauguration, en présence de M. Marcel Giry, président de la CAF 87 et Mme Eliane Lanarde, chef de l'action sociale et Martine Bouchet, conseillère technique territoriale (qui a porté le projet à bouts de bras), les mots ont été simples: «C'est un bel

outil de développement, qui permet à de jeunes couples qui travaillent tous les deux, d'avoir un lieu moderne. C'est aussi un attrait pour des couples venant «de la ville» et qui sont habitués à ces structures». «Les assistantes maternelles ont bien intégré cette nouvelle structure et ont bien compris que l'on est faits pour travailler ensemble».

M. Brouille a tenu à souligner que les dix premiers enfants accueillis recevraient (les familles, au demeurant) une aide supplémentaire du conseil général de la Haute-Vienne puisque le projet avait été mené en intercommunalité.

Dès le 5 novembre, les «petits» auront donc un lieu de vie moderne, adapté à leurs besoins et même un médecin, M. Jardel, a accepté d'y suivre les petits malades. Pour tous renseignements, CDC Basse-Marche, 05.55.60.60.75.

A. CLAVI